Le CS Constantine reçoit son bouclier de champion d'Algérie

Page 13

LES MÉNAGES CRIENT À LA CHERTÉ EN CE RAMADHAN

Les prix des fruits et légumes exorbitants

Page 2

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6088 - DIMANCHE 20 MAI 2018

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DES ONG DÉNONCENT L'EXPULSION DE MIGRANTS SUBSAHARIENS

L'absurde appel des bien-pensants

Page 4

Journée nationale de l'étudiant

BOUTEFLIKA : L'UNIVERSITÉ N'EST PAS UN «TERRAIN DE LUTTE POLITIQUE»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier à la préservation de l'école et de l'université des conflits d'intérêts, d'idéologies ou de compétition politique. «L'école et l'université ne sont ni un terrain de conflits, ni un espace d'intérêts, d'idéologies ou de compétition politique», a indiqué le président Bouteflika dans un message adressé à l'occasion du 61e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, lu en son nom par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, lors de la cérémonie officielle de célébration de cette journée organisée à Tipasa.

Page 3



DR



LE DRAME DES HANDICAPÉS MOTEURS CÉRÉBRAUX

LES ENFANTS ATTEINTS D'IMC MEURENT À PETIT FEU

L'infirmité motrice cérébrale ou IMC, définie comme une paralysie cérébrale qui peut aller d'une atteinte légère au « polyhandicap «, est très répandue mais peu connue du grand public, qui confond ces cas avec ceux des retardés mentaux. Elle n'est pas encadrée par des dispositions réglementaires protégeant cette catégorie de handicapés en Algérie.

Page 5

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LES MÉNAGES CRIENT À LA CHERTÉ EN CE DÉBUT DU RAMADHAN

LES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES EXORBITANTS

Au deuxième jour comme à la première journée du ramadhan, les prix des fruits et légumes sans citer les autres produits alimentaires, ont battu le record par rapport à celui de 2017.



Pour un peu plus de mille dinars, vous ne pouvez remplir votre couffin qu'avec un kilo de tomate (180 DA), artichaut (170 DA), pois cassés (150 DA), salade (200 DA), poivre vert (160DA), oranges (350 DA) et un kilo de pomme de terre (80 DA). C'est dire combien les prix des fruits et légumes ont atteint leur paroxysme.

Si pour certains ménages, les prix des bananes sont à leur portée d'autres, en revanche, et ils sont nombreux, ne s'aventurent pas à acheter un kilo ou plus, se contentent d'acheter deux ou trois bananes, juste pour garder le goût de ce fruit ou le mélanger pour en faire un gâteau. Proposés dans les marchés communaux et dans les locaux commerciaux entre 350 jusqu'à 450 DA le kilogramme, les prix des bananes sont tout simplement les plus chers depuis ces dix dernières années.

A côté, les prix des oranges du pays n'ont pas dérogé à la règle puisque ils tournent, quelques jours avant le début du ramadhan, entre 250 jusqu'à 350 DA le kilogramme.

Donc, acheter un kilogramme d'oranges et un kilogramme des bananes coûterait quelque 700 DA. Certains, du fait de leurs faibles revenus, ont complètement renoncé à ces fruits, préférant les yaourts dont les prix sont plus cléments, presque. Sans parler des prix fous des autres fruits telles les pommes ou les poires algériennes qui ont atteint 600 DA le kilogramme.

Ceux des légumes ont, eux aussi, grimpé d'une manière folle. Au deuxième jour du mois béni, les prix des fruits et légumes au marché de «Bellouta» dans la commune d'Ouled Fayet, réputé comme étant le souk des familles nécessiteuses, sont aussi chers.

A la grande inquiétude des consommateurs, le prix des tomates a atteint 180 DA, alors qu'il y a quelques jours seulement elles étaient à 80 DA/kg. Une augmentation de 125% ! Pour les consommateurs que nous avons rencontré lors de notre tournée d'avant-hier, les prix actuels des fruits et légumes sont extrêmement chers et vont encore augmenter d'ici les prochains jours.

« Les spéculateurs nous ont toujours habitués à cette horrible augmentation à l'approche de chaque événement national, religieux ou autre» explique Mourad, un douanier au Port Sec de Rouiba. Ce père de famille comme beaucoup d'autres ne sait plus à quel saint se vouer. « J'ai trois enfant et je dois les nourrir mais à quel prix, surtout lorsque la cherté de la vie atteint même les produits alimentaires les plus consommés par les citoyens. Je vous jure que j'achète de moins en moins les fruits pourtant il s'agit des fruits de saison», ajoute-t-il.

Un autre citoyen qui a fait ses emplettes raconte : « Avec quelques tomates, navets, courgettes, un chou-fleur, des patates et des oranges, j'ai laissé 1950 Da chez le marchand ambulant», dira Youcef, un employé dans une compagnie pétrolière au Sud. Ce père de famille comme beaucoup d'autres n'a pas mâché ses mots devant l'envolée des prix en ce début du ramadhan. Il compte, comme de nombreux comme lui, recourir à l'argent qui épargné pour surmonter les périodes difficiles.

La période du ramadhan, malgré sa grande baraka, est désormais l'une de ces périodes difficiles, car les prix dans les commerces y compris les grandes surfaces montent comme des flèches. « Même les prix du beurre et de la margarine ont augmenté de plus de 70 dinars ? « s'interroge ce père de deux enfants.

Sofiane Abi

Publicité



Le Jeune Indépendant du 20/05/2018/ ANEP N° 814 523

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT

Bouteflika : L'université n'est pas un «terrain de lutte politique»



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a appelé hier à la préservation de l'école et de l'université des conflits d'intérêts, d'idéologies ou de compétition politique.

«L'école et l'université ne sont ni un terrain de conflits, ni un espace d'intérêts, d'idéologies ou de compétition politique. Tout un chacun doit respecter le campus universitaire d'autant qu'il s'agit de l'avenir de nos générations futures», a indiqué le président Bouteflika dans un message adressé à l'occasion du 61e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, lu en son nom par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, lors de la cérémonie officielle de célébration de cette journée organisée à Tipasa.

Le chef de l'Etat a relevé que «comme toutes les haltes historiques exigent de méditer l'exemple des prédécesseurs et d'en tirer des messages à l'adresse des générations futures, je voudrais à l'occasion de la journée nationale de l'étudiant, adresser quelques-uns aux étudiants de notre pays». Le premier message du président de la République aux étudiants «est celui de saisir l'opportunité que leur offre leur pays d'acquérir le savoir en veillant à ne perdre aucun moment de leur parcours estudiantin au service de l'avenir de leur pays».

«Nos étudiants et étudiantes parmi les différentes couches de notre peuple doivent rendre, aujourd'hui, grâce à Dieu pour ce que l'Algérie a pu leur assurer dans un contexte difficile et contribuer, par leur abnégation, à préparer de meilleures conditions aux promotions suivantes dans une Algérie qui réalise davantage de progrès», a soutenu le président Bouteflika ajoutant que « c'est là le propre de la succession des générations au service de la patrie, partant des générations de la libération à celles de l'édification».

Le second message du président Bouteflika est un appel à la sacralisation du travail en vue de répondre aux besoins de notre pays dans tous les domaines et garantir son développement continu.

Pour le chef de l'Etat, de nombreux domaines économiques, tels que l'agriculture et l'industrie par exemple, sont en «quête de compétences et de connaissances alors que nous enregistrons, avec regret, l'existence du chômage dans les rangs de nos diplômés universitaires».

«Mettons, donc, à profit tout le potentiel de notre système de formation pour offrir à ces diplômés universitaires des opportunités du recyclage, à l'instar des autres pays du monde», a-t-il plaidé.

S'adressant à ceux qui sont en charge du système universitaire, le président Bouteflika a indiqué : «Autant nous sommes en droit de nous enorgueillir du niveau atteint par l'université algérienne en termes de progrès qualitatifs et de contribution efficiente de ses diplômés au développement du pays, autant nous devons veiller à mettre notre université au diapason de l'évolution accélérée des sciences dans le monde d'aujourd'hui.» «Nous disposons de suffisamment de structures et d'encadrement pour nous fixer comme objectifs légitimes, l'intégration de davantage de technologies, la promotion des branches des sciences exactes, l'ouverture sur les langues étrangères et la coopération avec les autres universités du monde pour garantir à l'université algérienne une place dans ce nouveau siècle», a-t-il relevé. Pour le président de la République, certes, «des voix pessimistes et subversives s'élèvent, de temps à autre, pour dénigrer injustement l'université algérienne et ses résultats humains, mais la meilleure réponse à leur apporter est la place qu'occupent les nombreux diplômés de nos universités, qui ont fait le choix de l'émigration, dans les pays occidentaux».

M. D.

Lancement des festivités officielles à Tipasa

LES FESTIVITÉS officielles du 62e anniversaire de la Journée de l'étudiant ont débuté, hier à Tipasa en présence des ministres des Moudjahidine, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de la Culture, et des membres de la famille révolutionnaire. Le Centre universitaire de Tipasa a abrité un programme riche en activités culturelles et intellectuelles, en hommage à une génération qui a sacrifié les bancs des études, ses rêves et ses aspirations, en réponse à l'appel du devoir national et pour contribuer à libération de l'Algérie du joug du colonialisme. Après la levée de l'emblème national, la pose d'une gerbe de fleurs et la lecture de la Fatiha en hommage aux chouhada au centre universitaire de Tipasa, la délégation ministérielle a planté 257 arbres au centre universitaire de Tipaza en hommage aux victimes du crash de l'avion militaire à Boufarik. A cette occasion, il a été procédé à la signature d'une convention de coopération en matière d'histoire entre la direction des Moudjahidine, la direction de la Culture, le Centre universitaire Morsli-Abdellah et la Radio nationale de la wilaya de Tipasa.

M. D.

CONCESSION DES TERRES AGRICOLES AU PRIVÉ

Hanoune satisfaite après l'intervention de Bouteflika

LA SECRÉTAIRE générale du Parti des travailleurs n'a pas raté l'occasion de la tenue hier d'une conférence de presse au siège de son parti, pour revenir sur les questions d'actualité, plus particulièrement les polémiques qui touchent à certains dispositifs du projet de loi de Finances complémentaire. Louisa Hanoune s'est dite satisfaite de l'intervention du président Abdelaziz Bouteflika pour faire une deuxième lecture du projet de loi de finances complémentaire 2018. « Le projet de Loi de finances complémentaire 2018 renfermait une disposition sur la vente des terres agricoles. Le président de la République a imposé une deuxième lecture et cette disposition a été supprimée. Nous ressentons une sérénité «, a déclaré la secrétaire générale du PT en estimant toutefois que les « fermes pilotes sont également menacées « puisqu'elles sont exposées à la « prédation «. Louisa Hanoune a rappelé que la vente des terres agricoles nationalisées faisait partie des engagements du RND lors des élections législatives de mai 2002, en révélant que le président Bouteflika lui avait alors envoyé une lettre pour l'assurer qu'il n'autorisera jamais la vente des terres agricoles. « C'est une propriété qui ne peut être touchée. C'est une condition nécessaire pour garantir la sécurité alimentaire «, a défendu la secrétaire générale du PT. Dans son intervention, Louisa Hanoune est revenue sur la célébration de la Journée mondiale du vivre ensemble en Algérie. Selon elle, « les véritables conditions pour vivre ensemble en paix sont inexistantes dans notre pays «, notamment « à cause des disparités « et « l'atteinte aux droits et aux libertés syndicales «. Pour Hanoune, le recours à la « répression « contre les médecins résidents comme cela s'est passé à Oran est « insupportable « et « mène à la perte et la destruction des repaires «. La secrétaire générale du PT a également critiqué les activités ministère du Commerce. « Contrairement aux déclarations des responsables du ministère du Commerce, les prix des produits de consommation ont augmenté. Cela démontre l'incapacité des pouvoirs publics à réguler le marché parce qu'il n'y a pas de contrôle et une détermination des marges de profit. Il y a un mélange entre l'économie de marché et l'économie de bazar «, a-t-elle lâché. Louisa Hanoune a plaidé pour l'ouverture des grandes surfaces publiques proposant des produits à des prix raisonnables.

S. T.

MÉDÉA

Journée nationale de l'étudiant, l'appel de la révolution

DES FESTIVITÉS pour le 62e anniversaire de la journée nationale de l'étudiant ont été organisées à l'université Yahia-Farès et marquées par une cérémonie de recueillement en hommage à la soixantaine d'élèves du lycée Bencheneb tombés au champ d'honneur.

Accueillis par le recteur de l'université, le wali et les membres de la délégation officielle se sont rendus au site d'Aïn D'Heb, lieu d'une ancienne ferme agricole transformée en centre de torture par l'armée coloniale et abritant les facultés des langues, littérature et sciences humaines et sociales, où une stèle est érigée à la mémoire des martyrs. En plus d'avoir servi d'aérodrome pour l'atterrissage des avions militaires, le centre d'Aïn D'Heb avait été utilisé en centre de torture des djounouds blessés dans les accrochages et les combats pour obtenir des informations et des renseignements sur la révolution.

Outre la projection d'une vidéo retraçant l'histoire du mouvement estudiantin, réalisée par le musée régional du moudjahid, une conférence sur l'événement a été donnée au bloc des laboratoires par le doyen de la faculté des langues, de la littérature et des sciences humaines et sociales.

Le conférencier rappellera les raisons qui ont été à l'origine du 19 mai 1956 où des étudiants algériens ont déserté les bancs des universités et rejoint le maquis, en choisissant le combat armé pour marquer leur rejet de l'Algérie coloniale.

Pour l'orateur, le mouvement estudiantin n'était pas un mouvement spontané mais le fruit d'un long processus qui a commencé vers la fin de la résistance d'El Mokrani, aboutissant à la constitution du premier noyau structuré en 1910. Le but étant de contrer la politique de l'instruction de Jules Ferry qui a voulu faire des écoles les lieux de formation d'une catégorie de citoyens métissés.

Parmi les activités programmées à cette occasion, des remises de cadeaux aux lauréats de concours culturels et des compétitions sportives dont celles d'animateurs de radio parrainées par la direction de la radio locale.

De Médéa Nabil B.

DES ONG ALGÉRIENNES DÉNONCENT L'EXPULSION DE MIGRANTS SUBSAHARIENS

L'absurde appel des bien-pensants

Des ONG et des défenseurs des droits de l'homme veulent faire venir et encourager l'immigration clandestine des migrants africains. Ceux-ci, qui arrivent par milliers en Algérie, n'ont aucune chance de repartir ensuite en Europe. Les dispositions contraignantes prises par ces pays les empêchent d'accéder à leurs territoires. Aussi, la majorité de ces migrants se trouvent obligés de rester en Algérie.



Des ONG, des défenseurs des droits de l'Homme, des universitaires et des acteurs de la société civile algérienne se mettent à la mode des bien-pensants de la gauche caviar française pour dénoncer les atteintes aux droits des migrants subsahariens. Ces parties viennent de lancer un appel pour dénoncer «fermement» les «opérations d'expulsions arbitraires, ciblant des milliers de migrants subsahariens, parmi eux des personnes en extrême vulnérabilité.

«Depuis le début de l'année 2018, une campagne généralisée d'arrestations arbitraires, suivies d'expulsions collectives et massives, a frappé l'ensemble des migrants originaires de l'Afrique subsaharienne, se trouvant sur le territoire national», dénoncent les signataires de l'appel.

Ces derniers affirment aussi que «plus de 1 500 migrants ont été expulsés au cours de ces dernières semaines lors d'opérations entachées d'abus et en flagrante contradiction avec le droit international des droits humains».

Comme si ces harraga africains qui se déversent mensuellement par milliers sur le sol algérien avaient des droits à faire valoir.

En effet plus de 500 migrants arrivent chaque jour en Algérie à partir de Tamanrasset via des circuits professionnels établis à Agadez au Niger, plaque tournante de cette contrebande humaine. Ne rien faire, c'est lancer un appel d'air à ces milliers de personnes qui n'abdiquent jamais dans leur aventure. De plus, les moyens logistiques ne permettent pas d'héberger les quelque 120 000 migrants déjà sur place. Une fois établis en Algérie, ils refusent de retourner dans leur pays d'origine. Que faire ? Aller les chercher un à un et les supplier de partir sans vacarme ni tracas ?

Ce serait naïf et ingénu. La semaine dernière des migrants installés au camp de Zeralda ont été avisés de leur expulsion ont usé d'un subtil stratagème pour l'éviter. Ils (hommes, femmes et enfants) se sont déshabillés pour gêner, voire retarder les opérations de transfert. Il aura fallu l'intervention des troupes spéciales de la gendarmerie pour les déloger.

SEUL LE NIGER A CONCLU UN ACCORD DE RAPATRIEMENT

L'Algérie avait conclu un accord avec le Niger en 2014 pour le retour de ses ressortissant-dont la majorité sont des femmes et des enfants. Les autres pays refusent de signer de tels accords comme le Mali, qui fournit le plus grand contingent de 30 000 migrants irréguliers, selon les chiffres avancés fin mars dernier par un responsable du ministère de l'Intérieur. Il a aussi été indiqué que les migrants nigériens irréguliers dépassaient quant à eux 20 000 personnes.

Il faut rappeler que les migrants embauchés dans des chantiers de construction sont tous épargnés. De même que pour ceux qui ont trouvé un emploi dans les autres corps de métier. Interrogé sur les raisons de sa venue à Alger, Coulibaly a estimé que ce n'était qu'une question d'emploi et d'horizon : «Ici à Alger, le boulot est disponible, notamment dans les champs et les chantiers de construction. Je pense que c'est une bonne chance pour gagner de l'argent». La majorité de ces migrants qui ont obtenu un emploi dans les mégaprojets lancés ces deux dernières décennies, a comblé le manque de main-d'œuvre locale dont souffre le pays : «Les migrants subsahariens sont ici pour travailler, ce sont des migrants économiques, c'est seulement un petit pourcentage - de 5 à 10 %- qui a pour objectif de quitter l'Algérie pour l'Europe», a affirmé le docteur Musette Mohammed Saib, directeur de recherche au Centre de recherche en Economie appliquée pour le Développement (CREAD), à Bouzaréah. Interrogé sur la vie que mènent les migrants irréguliers subsahariens en Algérie, Musette Mohammed Saib, lui-même ancien migrant mauricien naturalisé, a indiqué : «Soit ils travaillent dans l'informel comme beaucoup d'Algériens, soit ils versent dans la mendicité.» Concernant les femmes et les enfants subsahariens, le chercheur a déploré «l'absence de chiffres» précis relatifs à ces franges vulnérables. Selon des enquêtes, qu'il avait consultées, beaucoup de migrantes travaillent comme femmes de ménage chez les familles et les enfants des migrants sont, dans la plupart des cas, scolarisés dans des centres de réadaptation relevant du ministère de la Solidarité nationale.

Toutefois, on rencontre toujours dans la rue des femmes et des enfants subsahariens s'adonnant à la mendicité, une réalité, qui pousse les autorités à redoubler d'efforts pour contenir ce phénomène. Sur les plans politique et juridique, le décideur algérien a opté pour «l'assimilation plutôt que l'intégration». Le droit du sol n'existe pas en effet en Algérie. Le migrant voulant obtenir la nationalité algérienne doit se marier avec une algérienne.

Hocine Adryen

ESTIMANT AVOIR ÉPUISÉ TOUTES LES FORMES DE DIALOGUES

Les résidents sollicitent l'intervention du Président

LES 15 000 médecins résidents qui poursuivent une longue grève de plus de six mois, interpellent le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour trouver une solution à leurs revendications. Les médecins en spécialisation expliquent cet ultime recours au premier magistrat du pays par l'absence d'un dialogue sérieux et sincère avec la tutelle après de longues séries de discussions. Les résidents en sciences médicales défendent leur position auprès du Président en déplorant les déclarations «injustifiées» de certains responsables, et «les fausses accusations» pour «monter l'opinion publique contre eux» et «déformer les principes et les objectifs de leur cause légitime». «Nous avons toujours adressé des rapports et des doléances à la tutelle accompagnés par des recommandations, des propositions et des plans de travail pour diminuer les contraintes qui entravent la profession et pénalisent le citoyen. Mais en contrepartie, nous n'avons eu que des promesses, puis un dialogue pour le dialogue et la marginalisation «, a dénoncé le collectif des médecins résidents algériens (CAMRA) dans cette même lettre, tout en accusant le ministère de la Santé d'opter pour la fuite en avant en se dérobant à sa responsabilité et en remettant en cause leur mouvement de protestation au lieu d'affronter les problèmes du secteur.

Les résidents évoquent également la loi sur la santé, qui a été élaborée sans l'implication ou même la consultation des professionnels du secteur. Les futurs médecins spécialistes reviennent sur leur principale revendication, celle de l'abrogation du service civil, en faisant constater qu'à la différence des autres diplômés universitaires, les médecins résidents sont les seuls soumis à l'obligation de l'accomplissent du service civil dans une sorte d'humiliation psychologique. «Les médecins résidents souffrent d'injustice et de discrimination en raison de cette forme obligatoire du service civil», se plaignent-ils en considérant qu'il y a là une violation de la Constitution et du principe de la citoyenneté, car ils sont les seuls à être soumis à cette contrainte de travailler dans les zones reculées au terme de leur cursus sans les moyens socioprofessionnels adéquats. Les résidents tiennent à préciser qu'ils ne sont pas contre le travail dans le Sud et les Hauts Plateaux, mais pas dans les conditions actuelles. «Les résidents de toutes les disciplines sont les premiers à dénoncer la désertification médicale, croyant au droit des citoyens au traitement. Mais il a été prouvé par la réalité du terrain que le service civil en vigueur n'a pas atteint son but en matière de lutte contre le désert médical», insiste le CAMRA.

Les résidents sollicitent également le Président sur la question du service national et le droit à l'exemption dans certains cas, ainsi que sur la question des droits des femmes résidentes, privés de leurs droits à la maternité, qui est un droit élémentaire. **Z. M.**

LE DRAME DES HANDICAPÉS MOTEURS CÉRÉBRAUX

LES ENFANTS ATTEINTS D'IMC MEURENT À PETIT FEU

L'infirmité motrice cérébrale ou IMC, définie comme une paralysie cérébrale qui peut aller d'une atteinte légère au « polyhandicap «, est très répandue mais peu connue du grand public, qui confond ces cas avec ceux des retardés mentaux. Le nombre d'enfants atteints de cette maladie est en constante augmentation. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, l'infirmité motrice d'origine cérébrale n'est pas encadrée par des dispositions réglementaires protégeant cette catégorie de handicapés en Algérie.



Les difficultés d'adaptation et d'intégration liées à leur environnement et à leur prise en charge ne font qu'aggraver la souffrance de ces malades et celle de leurs familles. Ces derniers, en l'absence d'un établissement pour les prendre en charge, sont livrés à eux-mêmes malgré la lourdeur de leur handicap. Nés avec cette infirmité, ils perdront toute leur autonomie et devront obligatoirement être assistés dans leurs mouvements, et ce durant tout leur vie.

Cette tierce personne mise à la disposition de l'enfant atteint d'IMC à long terme ne peut être que le père ou la mère. Ces derniers seront soumis à un véritable parcours du combattant et devront aménager leur temps de façon à assurer cette disponibilité, souvent à vie. Certains de ces malheureux parents de handicapés avouent mener une vie infernale, sans pour autant arriver à améliorer les conditions physiques de leurs enfants qui grandissent avec ce handicap. Une mère au foyer venue de Oued Souf, wilaya de Ouargla, a confié que depuis la naissance de son fils, sa vie est complètement bouleversée. Elle en arrive même à négliger ses autres enfants.

«La joie a quitté notre maison et la vie de notre famille se réduit à un ensemble de gestes qui se répètent à longueur d'années alors que la santé de notre fils ne fait qu'empirer avec l'âge «, a-t-elle expliqué. Contraintes aussi à faire des dépenses excessives, ces familles souffrent en silence mais sont prêtes à tout pour le bien-être de leurs enfants infirmes. La mère d'un autre enfant atteint d'IMC tente de soigner son fils à tout prix, en dépit du maigre salaire de son mari. Ne pouvant plus supporter de voir son fils cloué dans une chaise roulante, cette pauvre maman se dit prête à vendre un rein pour le soigner.

« Ici dans le Sud, nous n'avons aucun droit, au même titre que nos enfants. Mon fils n'a même pas une carte d'invalidité et ne bénéficie d'aucune gratuité «, a clamé cette maman désespérée, avant d'ajouter : «Sommes-nous des Algériens ou de pseudo-Algériens. Les responsables ne nous font appel que pour les élections, ensuite, on nous oublie «, regrette-t-elle. Un véritable drame accentué par les mentalités sévères des gens de la région. Les parents, pour voir l'état de santé de leurs enfants s'améliorer, se trouvent dans l'obligation de se déplacer en Tunisie, où ils dépensent beaucoup d'argent pour des séances de rééducation fonctionnelle et pour acheter les médicaments qui font défaut en Algérie.

« Je me déplace souvent en Tunisie avec le peu de moyens que j'ai pour acheter un médicament contre les crises, Sabril, et ça me coûte10 000 DA».

D'autres parents se sont déplacés jusqu'en Egypte, où il existe des spécialistes en traitement naturel intensif. «J'ai dû vendre tous les bijoux que je possédais pour me déplacer en Egypte et permettre à mon enfant de bénéficier de séances de rééducation chez des spécialistes égyptiens. Après six mois, la santé de mon fils s'est nettement améliorée. Maintenant, il arrive à s'asseoir sur une chaise roulante «, nous a confié une maman venue d'Annaba.

Les larmes aux yeux, cette maman a lancé un appel aux autorités en vue de faciliter le déplacement de spécialistes égyptiens qui, selon elle, sont prêts à partager leur savoir-faire avec les algériens, et ce en les formant dans la mésothérapie naturelle intensive. Un autre grand problème relevé par les parents est celui de la scolarité des IMC du fait qu'ils sont doués d'une intelligence remarquable mais sont quelquefois confrontés au refus de certains directeurs de les accepter dans leurs établissements.

Plaider pour une scolarité normale parmi des enfants valides est d'un intérêt de taille pour les enfants atteints d'IMC. Cela leur permettra de s'épanouir par le fait de sortir de chez eux et de rencontrer d'autres jeunes. Par ailleurs, créer des centres spécialisés pour enfants atteints d'IMC permettra à ces derniers d'avoir une certaine forme d'autonomie, de bénéficier d'une prise en charge adéquate et de vivre leur vie décemment.

Les partenaires d'un tel projet œuvreront à faire connaître cette maladie au grand public, une manière de le sensibiliser sur les difficultés rencontrées par les enfants atteints d'IMC et par leurs parents.

Lynda Louifi

MÉSOTHÉRAPIE NATURELLE INTENSIVE SUR LES ENFANTS ATTEINTS D'UNE IMC

Appel à une prise en charge pluridisciplinaire

UN VÉRITABLE cri de détresse a été lancé hier par les parents des enfants atteints d'infirmité motrice d'origine cérébrale (IMC), et ce lors de la tenue du 1er colloque international sur la mésothérapie naturelle intensive.

Organisé par la revue Vouloir, premier organe d'information en Algérie qui traite des problèmes des personnes en situation de handicap, le colloque a pu réunir nombre de spécialistes algériens et étrangers pour débattre du traitement pratiqué dans le domaine de la prise en charge médicale des soins de santé organiques, lequel connaît « une grande absence au niveau des hôpitaux, des cliniques et des centres de santé en Algérie «, a affirmé Abdelkader Azouz, directeur de la revue. D'où la nécessité d'organiser ce colloque, premier du genre. «Ce colloque est le premier du genre organisé dans notre pays et au Maghreb «, a estimé M. Azouz.

En effet, l'application de ce traitement dans notre pays est devenu de nos jours plus que nécessaire compte tenu de l'importance des services qu'il rend aux malades dans le domaine du diagnostic, du traitement et du suivi.

Cet aspect, selon M. Azouz, est l'un des problèmes les plus importants que « nous avons traités au cours de ce colloque, accentué par l'absence de ce genre de traitement en Algérie malgré la disponibilité de tous les moyens, qu'ils soient matériels ou humains «.

Le colloque, qui a vu la participation de plusieurs pays, à l'instar de l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, la Turquie, l'Espagne et l'Irak, avait pour objectif de faire connaître le traitement et de mettre en relief l'importance de la construction de centres spécialisés en Algérie vu le grand nombre d'enfants qui souffrent de cette maladie. Il convient de noter que les enfants atteints d'IMC, qui étaient présents avec leurs parents au colloque, ont bénéficié de séances de rééducation assurées par un médecin venu de Oued Souf.

CRI DE DÉTRESSE DES PARENTS D'ENFANTS ATTEINTS D'IMC

Des parents d'enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale ont également participé au colloque.

Ces derniers, pour la grande majorité démunis, sont livrés à eux-mêmes alors que la prise en charge de ce genre d'enfants relève du domaine pluridisciplinaire où orthophonistes, kinésithérapeutes, rééducateurs, neurologues et éducateurs sont d'une grande utilité pour un bon suivi permettant de faire diminuer le handicap.

Les centres spécialisés se comptent sur les doigts d'une seule main à travers le territoire du pays, au moment où le nombre des enfant atteints d'IMC augmente. Les parents lancent un ultime appel aux autorités afin que leurs enfants, qui souffrent au quotidien, soient pris en charge. « Cette rencontre de grande envergure a été l'occasion d'entendre les témoignages vivants de familles qui souffrent avec leurs enfants de l'absence de couverture sanitaire en Algérie ainsi que des coûts élevés qu'elles dépensent au cours de leurs déplacements pour que leurs enfants reçoivent des soins à l'étranger «, a souligné M. Azouz l'air dépité.

Les parents en détresse lancent également un appel au ministère de la Solidarité en vue de faciliter le déplacement des spécialistes égyptiens qui afficheraient une grande volonté de se déplacer en Algérie et de partager leur savoir-faire avec les Algériens, et ce en les formant dans la mésothérapie naturelle intensive.

Lynda Louifi

LORS DU SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'OCI

L'Algérie appelle la communauté internationale à intervenir

Tout en réitérant le soutien constant de l'Algérie au peuple palestinien et à sa cause juste, l'Algérie appelle le Conseil de sécurité à assumer son entière responsabilité dans la garantie de la protection et de la justice pour le peuple palestinien, conformément au droit international humanitaire.



C'est lors du sommet extraordinaire de l'Organisation de coopération islamique (OCI), et vendredi à Istanbul consacré à l'examen de la situation en Palestine, que le président du Conseil de la Nation Abdelkader Bensalah a interpellé la communauté internationale, particulièrement le Conseil de sécurité, à assumer sa responsabilité dans la garantie de la protection et de la justice pour le peuple palestinien, conformément au droit international humanitaire.

Cela « devant ce crime de guerre qui coïncide avec le 70e anniversaire de la Nakba, et des manifestations pacifiques organisées par les Palestiniens en refus de la violation de leurs droits légitime», a indiqué Bensalah, qui représente le président de la République à ce sommet.

Bensalah a estimé que « ces crimes ignobles commis par les forces d'occupation et qui ont fait 60 morts et des milliers de blessés parmi les Palestiniens, sont le résultat du non-respect du droit international et des décisions de la communauté internationale ». Il a cité à ce propos, la décision de l'Administration américaine de transférer son ambassade à El-Qods. « Elle constitue une violation criante des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU, notamment la résolution 181 de 1947 relative à la division de la Palestine, qui a conféré à la ville sainte un cachet particulier ne reconnaissant à Israël aucune forme de souveraineté », a-t-il enchaîné. Il a par ailleurs souligné le statut particulier de la ville d'El-Qods qui, dit-il, « revêt une importance primordiale pour la nation musulmane et la communauté internationale tout entière, en dépit de l'appartenance religieuse, d'où la nécessité de préserver le caractère spirituel, religieux et culturel exceptionnel de la ville sainte ». Et ce, « à travers le règlement définitif de la situation, à la faveur de négociations conformes aux décisions pertinentes de l'ONU », a précisé le président du Conseil de la nation. Pour ce qui est de l'OCI, Bensalah a souligné l'impératif « de doubler les efforts pour défendre la cause palestinienne ».

L'appel à l'intervention du Conseil de sécurité a été aussi celui de l'OCI qui, à l'issue du sommet, « a appelé la Communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité de l'ONU, à respecter ses obligations légales de défendre le droit et l'ordre international, notamment en ce qui concerne la Palestine ». Et «à agir en conformité avec ses obligations juridiques et morales d'assurer que soient rendus des comptes pour ces crimes abjects qu'Israël, la puissance occupante, commet en toute impunité, à mettre un terme à ces atrocités et à fournir une protection internationale au peuple palestinien », lit-on dans le communiqué final de la 7e session extraordinaire de l'OCI. Qui appelle aussi à l'octroi d'une protection internationale pour la population palestinienne, y compris par l'envoi d'une force de protection internationale.

Lilia Ait Akli

LÉGISLATIVES EN IRAK

Moqtada Sadr en tête



LA LISTE de Moqtada Sadr est en tête des législatives en Irak, selon les résultats définitifs annoncés dans la nuit de vendredi à samedi par la commission électorale. La liste du Premier ministre Haider al-Abadi, soutenu par la communauté internationale, est troisième, selon la commission électorale qui précise qu'en deuxième position se trouve la liste des anciens du Hachd al-Chaabi, supplétif crucial de l'armée dans la victoire annoncée en décembre sur le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (El/Daech).

A l'issue du scrutin du 12 mai marqué par un taux d'abstention de 44,52%, la liste de l'alliance «La marche pour les réformes», remporte 54 sièges dans le nouveau Parlement.

L'Alliance de la Conquête, du Hachd, compte 47 futurs députés, tandis que l'Alliance de la Victoire, emmenée par M. Abadi, elle, en compte 42.

Même arrivée en tête, la liste de Moqtada Sadr est loin d'être assurée de gouverner l'Irak pour les quatre prochaines années.

Pour rappel, le scrutin s'est ouvert en Irak pour les premières législatives depuis la victoire sur le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI).

Près de 24,5 millions d'électeurs étaient attendus dans les bureaux de vote pour élire un nouveau Parlement, dont la tâche principale sera de superviser la reconstruction d'un pays en lambeaux après trois ans de guerre contre les terroristes.

Pour des raisons de sécurité —et alors que l'EI a récemment menacé électeurs et centres de vote—, 900.000 policiers et soldats étaient en alerte dans le pays.

Dans différents quartiers de Baghdad, la police bloquait les rues menant aux bureaux de vote tandis que la capitale, habituellement embouteillée, était déserte, car la circulation y est interdite.

Le scrutin a départagé 87 listes dans les 18 gouvernorats du pays. Les 329 sièges de députés seront attribués proportionnellement au nombre de voix et les candidats élus en fonction de leur position sur les listes. **R .I.**

LE COMMENTAIRE DE MOHAMED NAZIM AZIRI

L'OCI, la Turquie et les autres...

En réaction aux massacres opérés par l'armée israélienne contre des manifestants à Ghaza, les représentants des 57 pays de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), ont appelé depuis Ankara à «une protection internationale pour le peuple palestinien, y compris par l'envoi d'une force de protection internationale».

Bien que ça redonne du baume au cœur, cette louable décision, est à mettre dans les anales des démarches vaines du monde musulman à l'encontre d'Israël. Pour cause, l'entité sioniste dispose d'un soutien sans conditions de la part des pays occidentaux et à leur tête les Etats-Unis.

Il faut cependant mentionner, que 57 pays de cette organisation, constituent selon le critère de la reconnaissance par l'ONU, le quart des 193 États indépendants dans le monde. Et parmi ces pays, figurent des États, qui à l'image de la Turquie, organisatrice de ce sommet, pèsent lourd dans la géopolitique de la région du Moyen-Orient, notamment sur le plan économique et pétrolier. Pourquoi alors rien n'inquiète l'entité sioniste ? Une grande partie de la réponse se trouve dans la conception de la chose politique chez les dirigeants turcs, pour ne citer que ceux-là au sein de l'OCI. Une conception qui sait faire la part des choses, loin des slogans populistes qui agitent les foules dans la rue et sur les réseaux sociaux. Selon des chiffres officiels, la balance commerciale turque avec Israël a été excédentaire entre 2011 et 2015.

Pour le président du Conseil des affaires Turquie-Israël du Conseil des Relations Economiques Extérieures (DEIK), Hasan Akcakayalioglu, cité par le site de la Radio-télévision de Turquie (TRT) : « les échanges économiques entre les deux pays peuvent se défaire des relations diplomatiques, rappelant que les échanges se sont développés alors que les relations diplomatiques étaient au plus bas » Il estime par ailleurs que le volume des échanges commerciaux entre la Turquie et Israël pourrait atteindre 7,5 milliards de dollars US. Autrement dit, la Turquie peut brandir l'arme économique, mais ironie du sort, c'est Le ministre israélien de l'Agriculture et du Développement rural qui annonce sur son compte Twitter, le gel des importations de produits agricoles en provenance de Turquie.

Faut-il alors douter des bonnes intentions du président Turc envers les palestiniens ? Sur le plan diplomatique, personne n'y pense. Ankara a d'ailleurs demandé le départ « provisoire» de l'ambassadeur d'Israël en Turquie Eitan Naeh.

Est-ce suffisant ? Certainement oui, sur le plan de la communication, point fort du président Erdogan qui s'apprête à passer une épreuve électorale le 24 juin, date des élections présidentielles et législatives anticipées.

Mais qu'en est-il concrètement ? Pas grand-chose, car Israël et depuis longtemps, considère les actions et les discours en provenance du monde musulman, comme étant, ni plus ni moins, un coup d'épée dans l'eau. Profitant par la même occasion des clivages confessionnels et la redistribution des cartes majeures au Moyen-Orient pour se faire de nouveaux clients économiques dans la région.

M. N. A.



PAR CHEICH TAHAR BADAOUI

RAMADAN, CE MOIS DE JEÛNE, DE PIETE ET DE SACRIFICE

FACE A LA MONDIALISATION DEVORANTE



Dans les versets suivants: 183 à 187 de la Sourate dite de « la Vache » ou « Al Baqarah », le Saint Coran fait état de cette progression jusqu'à ce que le jeûne du mois de Ramadan devienne une obligation pour tous, à l'exception des cas précis. « O croyants ! Nous vous avons prescrit le jeûne comme il l'a été à ceux d'avant vous, pour que vous en puissiez tirer piété. » (Verset 183) « Pendant un nombre déterminé de jours ; quiconque d'entre vous se trouve malade ou en voyage, devra (en cas de rupture du jeûne), compenser celui ci par un nombre égal d'autres jours. Ceux qui le supporteraient péniblement, doivent, quant à eux, nourrir des pauvres en compensation. Nourrir davantage reste louable pour son auteur ; cependant, jeûner serait pour vous, des plus bénéfiques si vous le saviez. » (Verset 184).

Ainsi, Dieu Gloire et Pureté à Lui Seul, ordonne aux hommes de jeûner en s'abstenant de manger, de boire et d'avoir des rapports conjugaux, n'ayant pour intention que de plaire au Seigneur, car le jeûne reste un moyen incontesté pour purifier l'âme de tous les vices du moi, du mauvais caractère ou comportement indésirable. En outre, Dieu a prescrit le jeûne aux musulmans comme il l'a prescrit aux générations antérieures, en les prenant pour exemple. Notre Prophète confirme ce caractère préventif du jeûne lorsqu'il énonce : « Jeûnez, vous vous porterez bien » et dans une autre parole s'adressant à une jeunesse ardente : « Ô jeunes ! Que celui d'entre vous pouvant se marier, qu'il le fasse ; celui qui n'est pas en mesure de le faire, alors qu'il jeûne ; ce qui lui servirait certes de protection. ».

Dieu montre ensuite, que le jeûne doit se faire durant des jours comptés afin qu'il ne soit une prescription excessive. Au début de l'ère islamique, les musulmans jeûnèrent trois jours de chaque mois, comme nous l'avons noté plus haut, puis il fût abrogé par le (verset 185) suivant, imposant aux fidèles croyants, le jeûne de tout le mois de Ramadan comme nous allons le montrer plus loin.

En effet, le jeûne qui fût du temps du premier Messager de Dieu Noé de trois journées chaque mois, devint un mois pour les générations futures comme le précise notre Prophète en disant: « le jeûne du mois de Ramadan a été prescrit à tous les peuples qui nous ont précédés. » A noter que les malades et les voyageurs sont momentanément exempt du jeûne ; ils peuvent selon leurs cas précis, rompre le jeûne, mais à charge pour eux de jeûner après le mois de Ramadan un nombre de jours égal à ceux rompus, en guise de compensation. Quant aux résidents et bien portants, mais qui supportent difficilement le jeûne, ceux-là ont le choix entre jeûner, ou rompre le jeûne et restent tenus chacun, de nourrir un pauvre pour chaque jour rompu.

On a rapporté d'autre part, que le Prophète qu'Allah Le bénisse et Le salue, en arrivant à Médina, jeûnait trois jours de chaque mois ainsi que le jour de 'Achoura (10 ème jour du mois de Moharrem). De même, avant que n'intervienne l'obligation du jeûne (Verset 185) certains compagnons jeûnèrent, d'autres donnèrent à manger aux pauvres, pour compenser les journées rompues. Mais lorsque Dieu, Gloire et Pureté à Lui Seul, révéla ce verset, le jeûne devint désormais une obligation pour tous, à l 'exception du malade, du voyageur et du vieillard dans l'incapacité de jeûner.

Par la suite, les hommes après leur jeûne, mangèrent, buvèrent et eurent des rapports avec leurs épouses avant de dormir. Mais si l'un d'eux s'adonne au sommeil avant de rompre son jeûne, celui ci est tenu de poursuivre le jeûne, jusqu'au coucher du soleil du lendemain. Ce qui fût une prescription des plus pénibles.

On a rapporté qu'un compagnon du Prophète appelé Sarma, rentra chez lui un soir, fit la dernière prière de nuit, et, de fatigue, il s'endormit sans rompre le jeûne. Il dut poursuivre son jeûne jusqu'au lendemain, passant ainsi toute la nuit sans boire ni manger ; ce qui l'a d'ailleurs fort affaibli. En le voyant ainsi, le Prophète lui demanda de lui expliquer son cas. Il lui raconta avec précision le déroulement de la scène. On a rapporté également que le calife 'Omar, en se réveillant la nuit, il cohabita avec son épouse. Il vint trouver aussitôt le Prophète afin de l'aider à trouver une solution à ce problème et pendant cela, Dieu révéla alors, une disposition d'allégement dont nous parlerons plus loin.

La partie du verset susvisé à savoir : « ceux qui auront rompu le jeûne par fatigue, se rachèteront par des distributions de nourritures aux pauvres » suscita une controverse entre les différents exégètes : certains estiment que cette prescription a fait l'objet purement et simplement d'une abrogation par une autre, consignée dans le verset 185 que voici : « Quiconque verra le mois (de Ramadan) apparaître devra le jeûner »

Toutefois, l'érudit Ibn 'Abbas rétorqua ce raisonnement : « Non, il ne s'agit guère d'une abrogation dit-il, d'autant plus que cette permission divine est accordée dans tous les cas, aux personnes âgées ou incapables de jeûner, à charge pour eux, bien entendu, de nourrir un pauvre par effet compensatoire. Se pose à présent la question de savoir comment peuvent-ils se comporter s'ils sont eux mêmes nécessiteux et démunis. Dans ce cas, ils en sont exemptés, car notre Seigneur le Compatissant , n'impose jamais à quiconque ce qu'il ne peut supporter, comme dirait l'éminent jurisconsulte Echaffi', que Dieu réserve à tous ses serviteurs d'honneur et chevaliers du savoir, un accueil des plus sublimes.

Les opinions furent controversées également à propos des femmes et des nourrices : Si elles craignent que leur état de santé, ou celui de leurs bébés soit compromis par l'observance du jeûne, celles-ci ont la possibilité de choisir parmi l'une des alternatives suivantes, répondant le mieux à leur capacité matérielle et physique. En effet, elles doivent :

Nourrir un pauvre et jeûner un nombre égal de jours.

Nourrir en compensation sans jeûner ultérieurement.

Jeûner plus tard sans nourrir un pauvre.

Rompre le jeûne, eu égard à la nécessité sanitaire qui s'impose, sans pour autant qu'elles soient tenues de compenser cette rupture, ni par le jeûne ultérieur, ni par la nourriture d'un pauvre.

Le Saint Coran vint, après cette évolution logique humaine des esprits et leur accoutumance à l'égard du jeûne, pour en faire une obligation catégorique s'imposant à tous, à l'exception d'une frange sociale déterminée. « Le mois de Ramadan dit-il est celui au cours duquel le Coran a été révélé aux hommes comme Guide de conscience, Règle morale et Critérium du bien et du mal. Quiconque verra ce mois apparaître devra le jeûner. Celui qui se trouve dans l'incapacité de jeûner pour cause de maladie ou en déplacement, pourra rompre le jeûne, à charge pour lui de jeûner plus tard un nombre de jours, égal à celui des jours rompus. Allah par sa Volonté cherche à vous faciliter l'accomplissement de cette charge, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la Grandeur d'Allah pour vous avoir guidé (à l'observance de ce rite) et en guise de remerciement (pour ces allégements accordés.) » Verset 185.

De même, le Saint Prophète nous montre le comment faire en disant : « Jeûnez à sa vision (du nouveau croissant lunaire) et rompez le jeûne également à sa vision, et s'il vous est caché (par des nuages), complétez alors le mois de Chaabane en comptant trente jours. » Le mois de Ramadan serait également de trente jours si l'on n'arrivait pas à observer du fait de ces conditions météorologiques le croissant du mois de Choual.

Par ce Verset, Dieu montre le mérite du mois de Ramadan parmi les autres mois de l'année lunaire et qu'il l'a élu, pour y révéler sa Sainte Parole, le Noble Coran, à l'instar des autres Livres sacrés. En effet, notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui fit éloquemment état de cette Grâce divine en disant : « Les Feuillets furent révélés à Abraham la première nuit de Ramadan, la Torah, la sixième nuit, l'Evangile à la treizième et le Coran à la vingt quatrième. ». Certains exégètes affirment, en se référant eux-mêmes aux sources prophétiques, que les Feuillets, la Thora, les Psaumes et l'Evangile furent descendus sur chaque Prophète en une seule fois. Quant au Coran, il fût révélé à la Demeure de la Puissance au ciel le plus inférieur durant la nuit dite du « Destin » au mois de Ramadan comme le précise le Saint Coran : « Oui, Nous L'avons fait descendre, durant une nuit bénie ». Puis il fût révélé à l'Envoyé de Dieu, Salut Divin Sur Lui comme versets séparés selon les circonstances.

Le Verset cité supra, met en exergue le mérite du Saint Coran, en tant que vecteur de Lumière pour les hommes, parmi ceux qui, ayant cru en Lui, l'ont déclaré véridique et l'ont suivi, Livre sacré, renfermant des preuves et des signes clairs et manifestes pour ceux qui les avaient compris et avaient médité sur leur sens. Une orientation qui fait disparaître des esprits toute erreur et toute équivoque, une voie droite qui met un terme à l'égarement de la personne, une distinction entre la vérité et l'erreur, le licite et l'illicite. Cependant, en hommage au mois de Ramadan, le Saint Prophète nous annonce sa bonne nouvelle : « Celui qui jeûne le mois de Ramadan, poussé par la foi et dans l'espoir d'être récompensé dans l'Au-delà, tous ses péchés antérieurs lui seront pardonnés. ».

A SUIVRE

SITE FUNÉRAIRE D'ATH RHOUNA

Une rareté à sauvegarder

Les allées couvertes d'Ath Rhouna, un des rares sites funéraires mégalithiques au monde, situé dans le village d'Ath Rhouna, dans la commune côtière d'Azeffoun dans la wilaya de Tizi-Ouzou, mériteraient une opération de restauration et de préservation au regard de l'importance patrimoniale du site.

Appelés aussi allées dallées ou encore tombes géantes, ces monuments préhistoriques, partiellement dissimulés par la végétation à une dizaine de kilomètres de la ville d'Azeffoune, sont des tombes collectives. Elles sont composées de deux parties dont une supérieure, une sorte de chambre en forme de couloir construit avec de gros blocs de grés taillés, et recouverte de grandes dalles dont certaines dépassent trois mètres de longueur d'où l'appellation allées couvertes donnée par l'archéologue Gabriel Camps qui les a découvertes en 1953. Cette chambre d'une hauteur de deux à trois mètres a servi aux rituels funéraires et aux offrandes pour les morts. Le parterre de la chambre est recouvert, lui aussi, d'énormes dalles qui ferment un long caniveau de 15 à 18 mètres et de 7 à 8 mètres de profondeur, situé juste en dessous et qui a servi de sépulture pour les morts, a expliqué Nabila Lounaci du service patrimoine de la direction de la Culture de Tizi Ouzou, lors d'une sortie sur site au profit d'élèves du CEM d'Ath Rhouna, organisée par la même direction dans le contexte de la célébration du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai). Dans son ouvrage Allées couvertes, Gabriel Camps rapporte que « ce type très original de monuments mégalithiques, découverts dans le nord-est de la Kabylie, n'a son équivalent nul part ailleurs au Maghreb alors que se manifestent certaines affinités entre ces monuments et certains des Iles Baléares et de Sardaigne, connus respectivement sous les noms de Navetas et de Tombes des Géants ». Ces allées, implantées le plus souvent sur des versants à forte pente, ont nécessité au préalable le creusement d'une large tranchée donnant l'aspect d'entrée de galerie de mine. Les habitants d'Ath Rhouna désignent ces monuments sous l'appellation Tikhamine Iroumyen (les chambres des étrangers) en référence à leurs constructeurs, le mot iroumyen ayant aussi bien désigné dans le parler local, les Romains que les Français en référence à l'étranger qui vient de la rive nord de la Méditerranée. L'archéologue de l'antenne d'Azeffoun de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBC), Taouintaselt Souad, présente à cette sortie pédagogique, a affirmé que ce type de sépultures n'existe qu'en Kabylie, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. On les retrouve à Ath Rhouna (Azeffoun) où elles sont au



nombre de dix dont trois sont des abris naturels qui sont aménagés et les sept autres construits. Trois allées similaires à celles d'Ath Rhouna sont également découvertes du côté d'Ibarissen à l'ouest de Toudja (Béjaïa) dont une porte le nom d'Ifri N'Waghzen (la grotte de l'ogre).

OBJETS DÉROBÉS

Mme Taouintaselt a également précisé que « des ossements humains et d'animaux, particulièrement de moutons qui seraient sacrifiés, accompagnés de céramiques à vernis noir, des perles en pâte de verre et des objets en métal (anneaux, clous) sont découverts dans le caveau et dans la chambre. La présence de mobilier récent tel que les perles en pâte de verre laisse supposer que ces monuments ont continué à être utilisés longtemps après leur construction ». La même archéologue a expliqué aussi qu'un caniveau peut contenir plusieurs corps enterrés couchés sur le côté avec leurs bijoux et des biens dont des jarres de nourritures. Lors des fouilles menées par des archéologues français dont Gabriel Camps, il sera découvert dans une sépulture les ossements d'une femme et d'un enfant, la femme étant enterrée avec ses bijoux. Il y a aussi du mobilier funéraire dont des poteries. Une partie des objets découverts dans ces tombes sont actuellement au niveau du musée du Bardo, mais une grande partie y compris des ossements seront emportés par des archéologues étrangers, regrettent les habitants du village. Des vieux d'Ath Rhouna se souviennent que, lors des fouilles, les archéologues étrangers ont fait appel à la main d'œuvre des villageois. Ali, un octogénaire, se rappelle : « Nous creusions jusqu'à une certaine profondeur, puis ils nous demandent de partir et de ne revenir que le lendemain, plus tard nous avons compris que c'était pour s'emparer des objets et ossements découverts et dont nous ignorions jusqu'à l'existence ». Eparpillées sur un monticule au milieu d'une végétation composée essentiellement d'arbustes et de rares oléastres et frênes, les allées couvertes d'Ath Rhouna, classées au patrimoine national, sont relativement protégées par Dame nature qui les cache aux éventuels visiteurs et par les associations et comité de village d'Ath Rhouna qui, jusque là, ont réussi à les préserver en interdisant toute utilisation des pierres provenant du site pour la construction. L'ouverture d'une carrière a sérieusement endommagé l'allée couverte, elle est restée en activité de 1990 à 2007 à proximité d'Ath Rhouna pour les besoins de construction des ports d'Azeffoun et de Tighzirt. Les fortes explosions ne seront pas sans conséquences sur le site archéologique. Sept tombes sont déstabilisées selon des témoignages recueillis et les constatations faites sur place. Les villageois et l'association Ivahriyen ont alors saisi la direction de la Culture et d'autres services pour la fermeture de la carrière. La direction de la Culture finira par avoir gain de cause en obtenant la fermeture de cette carrière, selon Mme Lounaci. Les membres de l'association Ivahriyen qui lutte pour la protection du site, s'inquiètent quand même en montrant de nouvelles constructions, « le risque de dégradation pèse toujours sur ce patrimoine qui mérite de faire l'objet d'études pour éclairer cette page de notre histoire et de l'Histoire de l'Humanité ». Un amas de pierres taillées, rappelant curieusement celles aperçues à proximité des allées dallées, jouxte une battisse en cours de construction. En attendant la restauration de ce site, la sensibilisation à sa préservation demeure une forme de protection.



R. C

SORTIR

THEATRE

- Pièce Sliman Elouk jusqu'au mercredi 23 mai. Mise en scène de Abdelkrim Beriber.
- Pièce Hzem el ghoula de Omar Fatmouche et mise en scène de Latrache Mouhoub. Une production du Théâtre régional de Béjaïa. Le samedi 26 et le dimanche 27 mai. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi, Alger.

AFRIQUE

Spectacle Itinéraire d'un continent. Du mercredi 23 au dimanche 27 mai. 22h30. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Avec le collectif Afro Cirkus : artistes du cirque mandingue de Guinée et des musiciens africains. Intervention déjantée de Athmane Bendaoud dans le rôle du conteur et de maître de cérémonie. Récit avec le clown, mât chinois, main à main, acrobatie, contorsion, danse…

FILM

Jusqu'à la fin des temps de Yasmine Chouikh (Algérie, fiction, 90', 2018) en présence de la réalisatrice. Le jeudi 24 mai. 22h. Institut français d'Alger. L'histoire se déroule dans un cimetière, Sidi Boulekbour, un marabout bienveillant niché en haut d'une crête.

PEINTURE

L'artiste peintre Djahida Houadef expose Pacte avec la lumière jusqu'au jeudi 24 mai. Ezzou'Art Galerie. Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

ANDALOU

- Lila Borsali en concert de musique andalouse Si Tlemcen m'était contée. Le vendredi 25 mai. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.
- L'Orchestre régional d'Alger en concert de musique andalouse sous la direction de Mokdad Zerrouk. Le mardi 29 Mai. 22h30. Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi.
- Suhail Serguini et Lila Borsali en concert de musique andalouse. Le mercredi 30 mai. 22h. Ibn Zeydoun, Alger.

DANSE

Soirée Mezghana de danse algérienne populaire. Le dimanche 27 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger. Le muwashaha andalusí, inspiré par la poésie, a donné lieu à différents types de musiques et de danses populaires algériennes comme la danse algéroise, kabyle, nail ou chaoui.

CONTE

Conférence La tradition des contes en Espagne: El Filandón de León par l'écrivain et académicien d'Espagne José Mª Merino. Le lundi 28 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger.
Filandón : réunions nocturnes dans lesquelles les femmes tissent, l'assistance se raconte des contes, des histoires diverses et chante des textes traditionnels… Entrée libre.

RECITAL

Musique et poésie autour de l'arabe et de poètes espagnols. Avec Suhail Serguini, interprète, luthiste et guitariste. Le jeudi 31 mai. 22h. Institut Cervantes d'Alger.

ARTISANAT

Exposition collective Le Carré d'artisan de tout métier. Du jeudi 07 au samedi 09 juin.
Galerie Couleurs et Patrimoine. El Biar-Alger.

PHOTO

L'artiste Julio Lozano Pizzano expose Post-photographie jusqu' au mercredi 13 juin. Institut Cervantes d'Alger. Œuvres réalisées sur la base de photographie travaillée sur du métal sur laquelle sont appliqués de la peinture, des objets, des crayons, des oxydes…

11 cas confirmés de brucellose humaine enregistrés à Batna

Onze cas confirmés de brucellose humaine ont été enregistrés dans la wilaya de Batna, a indiqué, , le chef de service des métiers et des infrastructures sanitaires à la direction de la Santé et de la population, Dr. Farid Abdeslem.
Ces cas ont été enregistrés durant la semaine écoulée, a souligné la même source, précisant que les personnes atteintes, âgées entre 30 ans et 50 ans, ont été évacuées vers le service des maladies infectieuses de l'établissement public hospitalier (EPH) de la ville de Batna, où elles ont reçu les soins nécessaires. Affirmant que l'état de ces patients s'est ''amélioré'', la même source a indiqué que sept (7) d'entre eux ont déjà quitté l'hôpital.
La même source a également fait savoir que cinq (5) cas ont été enregistrés dans la localité de Rebaâ (commune de Timgad) et le reste dans plusieurs autres localités de la wilaya, ajoutant que la consommation de lait cru (non pasteuriser) de chèvre ou de vache est à l'origine de la brucellose.
Ce responsable a soutenu, par ailleurs, que les services de la direction de la santé, en collaboration avec l'inspection vétérinaire, ont pris toutes les dispositions nécessaires pour éviter la propagation de cette maladie.



MÉLANOME et PARKINSON : Le gène de la rousseur, un facteur de risque commun ?

LORSQU'ON évoque un gène de la rousseur on pense au risque de mélanome. Cette étude du Massachusetts General Hospital montre comment une variante du gène de la rousseur, et à l'origine d'une peau claire, -ce qui augmente le risque de mélanome -, peut également contribuer à expliquer l'association connue entre mélanome et maladie de Parkinson. Ces travaux publiés dans les Annals of Neurology montrent que les souris porteuses de la « variante des cheveux roux » du gène melanocortin 1 (MC1R) ont une production réduite du neurotransmetteur dopamine dans la zone du cerveau où les neurones dopaminergiques sont détruits, dans la maladie de Parkinson.
Alors que les patients atteints de la maladie de Parkinson ont un risque réduit de développer la plupart des types de cancer, leur risque accru de mélanome est bien reconnu, tout comme le risque accru de « Parkinson » chez les patients atteints de mélanome. Plusieurs études récentes ont également trouvé des preuves suggérant un risque accru de Parkinson chez les sujets roux porteurs de certains variants de MC1R. Une étude en particulier, a suggéré un risque en moyenne deux fois plus élevé de mélanome, chez les personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Un risque de mélanome encore plus significatif chez les hommes et qui augmente après le diagnostic de la maladie de Parkinson. L'étude est la première à expliquer les effets directs du gène MC1R lié au mélanome sur les neurones dopaminergiques et suggère ainsi de cibler certains variants de MC1R pour contrer la maladie de Parkinson. Ensuite, ces résultats permettent de mieux comprendre le double rôle de ce gène dans la tumorigenèse dans les mélanocytes et dans la dégénérescence des neurones dopaminergiques. Bref c'est un début d'explication de l'association mélanome et Parkinson.
Les variants hérités du gène MC1R déterminent la pigmentation cutanée, la forme la plus courante du gène conduisant à une plus grande production du pigment plus foncé appelé eumélanine et le variant associé à la rousseur qui inactive la fonction du gène, augmentant la production du pigment plus léger appelé phéomélanine. Non seulement la phéomélanine offre moins de protection contre les dommages ultraviolets à la peau que l'eumélanine, mais de précédentes études ont montré qu'elle peut également contribuer directement au développement du mélanome.
Les mutations de MC1R entraînent aussi des symptômes Parkinson-like : l'équipe montre ici chez la souris porteuse de la forme commune de MC1R, que le gène est exprimé dans des neurones produisant de la dopamine dans zone dite « substantia nigra ». Les souris « rousses » chez lesquelles le gène est inactivé en raison d'une mutation présentent moins de neurones dopaminergiques et à développent en vieillissant un déclin moteur progressif et une baisse des niveaux de dopamine, comme dans la maladie de Parkinson. Ces animaux sont également plus sensibles aux substances toxiques connues pour endommager les neurones produisant la dopamine et montrent des signes d'augmentation du stress oxydatif. En revanche, un traitement qui permet d'augmenter la signalisation de MC1R réduit cette susceptibilité aux neurotoxines, ce qui suggère le rôle protecteur du gène sous sa forme normale.
Les variants de MC1R à la fois marqueurs de risque et cibles thérapeutiques prometteuses : MC1R régule la pigmentation et les cheveux rouges est donc un facteur de risque à la fois de mélanome et de maladie de Parkinson. Les résultats suggèrent non seulement un potentiel des agents activateurs de MC1R comme thérapies neuroprotectrices pour la maladie de Parkinson, mais aussi la possibilité, à partir de l'identification des variants de MC1R d'un risque plus élevé de mélanome et de maladie de Parkinson.

Les enfants portant le gène de l'obésité réagissent plus fortement aux publicités pour des fast foods

UNE RÉCENTE étude publiée dans le journal américain Proceedings of the National Academy of Sciences a révélé que les enfants présentant un risque d'obésité de source génétique réagissent plus fortement aux publicités télévisées pour les fast-foods, dans une zone du cerveau associée au sentiment de récompense.
Cette étude est la première du genre visant à examiner comment un gène clé associé à l'obésité, connu sous le nom de gène FTO (pour «fat-mass and obesity»), influence la réponse du cerveau aux publicités pour des aliments et autres incitations à manger, selon les chercheurs du Dartmouth College. Elle doit permettre de comprendre pourquoi certains enfants ont plus de chances que d'autres de faire des excès alimentaires.
Les premières conclusions de ces scientifiques ont été publiées dans le journal américain Proceedings of the National Academy of Sciences.
Dans cette étude, 78 enfants âgés de neuf à 12 ans ont regardé une émission télévisée en étant soumis à un scanner par image à résonnance magnétique (IRM).
Simulant une séance de visionnage de télévision à la maison, cette émission comprenait 12 minutes de pauses commerciales, dont la moitié étaient des publicités pour des fast-foods, et l'autre moitié, des publicités pour des articles non alimentaires.
Les enfants étaient aussi examinés selon leur risque génétique d'obésité, basé sur le gène FTO, qui permet de prédire la tendance à l'obésité tout au long de la vie.
Le nucleus accumbens, zone du cerveau fréquemment associée à la recherche de récompense, est non seulement plus grand physiquement chez les enfants présentant le génotype FTO associé à l'obésité, par rapport aux enfants à faible risque génétique, mais il montre aussi une réaction plus forte de désir face aux publicités pour la nourriture. «Environ un tiers des publicités que les enfants voient à la télévision sont des publicités pour la nourriture, et chacune d'entre elles est une invitation à manger», a déclaré dans un communiqué Diane Gilbert-Diamond, directrice de cette recherche et professeure adjointe d'Epidémiologie à la Faculté de médecine de Dartmouth.
«Nous savons d'après des recherches antérieures que les enfants présentant ce même facteur de risque d'obésité ont plus de chances de manger excessivement après avoir regardé des publicités pour la nourriture à la télévision, même s'ils n'ont pas faim. Les imageries du cerveau suggèrent que ces enfants pourraient être particulièrement vulnérables aux invitations à manger, et que limiter l'exposition aux publicités alimentaires pourrait être un moyen efficace de combattre l'obésité infantile».

HORAIRES DES PRIÈRES	ANNABA	CONSTANTINE	ALGER	OUARGLA	CHLEF	MOSTAGANEM	ORAN
Fadjr	03:22	03:29	03:41	03:54	03:51	03:57	04:02
Dohr	12:26	12:31	12:45	12:36	12:52	12:57	13:00
Açr	16:16	16:20	16:35	16:16	16:41	16:45	16:48
Maghrib	19:38	19:42	19:57	19:37	20:02	20:07	20:09
Icha	21:16	21:18	21:34	21:05	21:38	21:42	21:44

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 6088 – DIMANCHE 4 RAMADHAN 1438
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	13°
Oran	19°	13°
Constantine	15°	12°
Ouargla	30°	19°

AUJOURD'HUI, QUATRIÈME JOUR DU RAMADHAN

Bonnes conditions pour les taraouih, l'iftar et la culture algérienne

C'est déjà le quatrième jour du ramadhan. Malgré la crise, des conditions satisfaisantes ont été réunies cette année pour vivre convenablement ce mois de piété.



Pour la prière de taraouih, les fidèles ont l'embarras du choix quant au lieu de culte. Cette année, les espaces pleins d'histoire de la mosquée Ketchaoua sont rouverts, et ce après plusieurs années de fermeture pour restauration. Inaugurée par le président de la République, cette mosquée est un joyau d'architecture et un havre de calme et de bien-être.
Accomplir la prière de taraouih chaque soir est un plaisir qui renforce la foi religieuse et fait oublier les épreuves du jeûne de la journée. Des coins de lecture du Coran permettent la méditation et le recueillement. Le métro, ouvert jusqu'à une heure du matin, assure le transport. Ce quartier de la place des Martyrs compte à lui seul quatre grandes mosquées. Les lieux de culte compteront dès la fin de l'année en cours un nouveau venu, la nouvelle Grande Mosquée, la première d'Afrique et la troisième au monde. Concernant l'iftar, des dizaines de marchés de proximité, du producteur au consommateur, ont vu le jour durant ce ramadhan pour alléger les dépenses des citoyens. Concernant la viande rouge, de grandes quantités ont été importées pour rendre abordables les prix et contrecarrer les hausses inexpliquées de la viande locale. Les étals des marchés connaissent une abondance en produits de qualité. Des fruits et légumes que les pluies bienfaisantes de cette année ont fait généreusement prospérer.
Le mois de ramadhan est aussi la période par excellence pour faire fleurir la culture algérienne dans sa diversité. Des programmes artistiques et culturels sont organisés. C'est le règne du chaâbi, de l'andalou et de la chanson algérienne, qui sont affichés en bonne place dans les programmes de l'ONCI, du palais de la Culture, de l'Oref, du Bastion 23 ainsi que de l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger. Les grands hôtels de la capitale proposent aussi des soirées pour les familles et les jeunes. La programmation des expositions d'arts plastiques s'épanouit au cours de ce mois de ramadhan, et pratiquement toutes les galeries d'art de la capitale sont concernées. Ainsi, la vie culturelle et artistique se trouve à chaque coin de rue et tout le monde peut la vivre en soirée tout au long du mois. On dormira peu la nuit. Heureusement que l'heure du ftour est tardive, jusqu'à 20 heures, et qu'il est possible de récupérer au cours des longues après-midi.

Kamel Cheriti

VIVADZ'2018

Le génie algérien au salon VIVATechnology 2018

VIVADZ est une initiative citoyenne visant à promouvoir le génie algérien sur la scène internationale en permettant notamment à des Startups algériennes de participer régulièrement à de prestigieux évènements internationaux dans le domaine de l'innovation et des technologies, à l'instar de VivaTechnology à Paris ou CES, Las Vegas (USA). Elle est portée par le GIE ADC en Algérie et soutenue par l'association REAGE en France avec le concours d'autres acteurs de la société civile algérienne en Algérie et à l'étranger, notamment au Canada et aux USA et des institutions économiques algériennes et internationales.
Pour la 3ème année consécutive, une dizaine de Startups algériennes, parmi les plus innovantes, issues des grandes écoles, universités et incubateurs algériens et déjà distinguées en Algérie à l'occasion de compétitions locales vont représenter l'Algérie aux côtés d'autres pays africains, à Vivatechnology, Paris qui aura lieu cette année du 24 au 26 mai. En 3 ans seulement, cet évènement s'impose comme le carrefour mondial incontournable des Startups, Multinationales et Investisseurs internationaux.
Ces dix stratups offrant des solutions innovantes dans différents domaines : agriculture (E-Cow), gestion du trafic urbain en ville intelligente (Algiers Smart City), écologie (AQUASAFE), gestion intelligente de la data (COOFFA), e-commerce (Batolis), e-santé (IMPILO MED et IBN Hamza), transport (WINNY APP) , IT (EGDF), ne manqueront pas de faire rayonner le génie algérien à paris pour cette nouvelle édition de Viva Technologie.
La délégation algérienne, bénéficie d'une part du support de l'Ambassade de France en Algérie à travers son pôle économique régional et Business France et, d'autre part du soutien d'entreprises algériennes ayant acté dans leur stratégie de développement des partenariats multiformes avec les Startups. A travers cette participation, ces pionniers vont confronter leurs projets à la réalité de l'écosystème mondiale de l'innovation, du Digital et de l'industrie4.0.
Ils pourront, en plus de présenter leurs réalisations à des industriels et des fonds d'investissements, nouer utilement des partenariats avec des Startups d'autres pays et intéresser l'élite algérienne de l'étranger qui constitue pour elles une formidable opportunité en tant que levier pour leur développement et leur internationalisation, grâce notamment à son savoir-faire, son capital expérience, ses capacités financières et son ancrage dans les chaînes de valeurs de l'économie occidentale. A cet effet, REAGE organise le 25 mai à Paris une grande soirée Networking à l'occasion de son 12èmeIftar annuel.

S. T.

TIZI OUZOU

La police initie un iftar collectif tous les samedis

A L'OCCASION du mois sacré de ramadhan, la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou organise chaque samedi, et tout au long du mois, une opération de distribution de repas chauds pour les usagers de la route au niveau de la tente dressée pour la circonstance à proximité du siège de la 103 - Unité de maintien de l'ordre Boukhalfa, sur la RN 12. C'est ce qu'indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya qui ajoute que cette initiative, la cinquième du genre, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du directeur Général de la Sûreté nationale portant sur la nécessité de renforcer l'action de prévention routière et les valeurs de solidarité entre les membres de la Sûreté nationale et les différentes franges de la société, particulièrement durant le mois sacré de ramadhan.

Saïd Tissegouine

PROFITEZ DES OFFRES PROMOTIONNELLES DE MOBILIS

PixX, l'offre gigantesque du Ramadhan

À L'OCCASION du mois Sacré de Ramadhan, Mobilis annonce ses promotions d'offres prépayées destinées à ses clients PixX, leur permettant de bénéficier d'une multitude d'avantages.
À compter du 1er jour de ramadhan et durant 21 jours, et afin de permettre à ses clients de rester en contact avec leur famille et proches, Mobilis lance une méga promotion (Appel, SMS et Internet) sur ses bons plans PixX, en utilisant simplement la formule *600# :
- Promo PixX 100: 100DA = Appels et SMS vers Mobilis illimités + 300DA vers autres + 1Go, le tout valable 24H.
- Promo PixX 500: 500DA = Appels et SMS vers Mobilis illimités + 1500DA vers autres + 5Go, le tout valable 1mois à partir du 1er jour d'achat du plan.
- Promo PixX 1000: 1000DA = Appels et SMS vers Mobilis illimités + 3000DA vers autres + 15Go, le tout valable 1mois à partir du 1er jour d'achat du plan.
Mobilis informe, que les clients Mobtasim et ses plans, auront eux aussi la possibilité de bénéficier de cette promotion en composant *600#, ainsi de la possibilité de cumuler les bonus par l'activation de plusieurs plan PixX!

PROMOTION ROAMING POUR LES PÈLERINS DURANT LE RAMADHAN

Avec Ooredoo, recevez vos appels à seulement 10 DA /minute

POUR ce Ramadhan, Ooredoo lance une offre promotionnelle inédite sur son service Roaming permettant aux pèlerins de se rapprocher de leurs familles et de rester joignables en Arabie Saoudite durant leur Omra et à des prix très avantageux. En effet, Ooredoo accompagne ses clients voyageant aux lieux Saints de l'Islam en leur permettant de recevoir des appels au tarif exceptionnel de 10 DA TTC/minute seulement et ce, durant tout le mois de Ramadhan. Destinée à l'ensemble des clients de Ooredoo, prépayée ou post-payée, cette baisse exclusive et exceptionnelle des tarifs en Roaming est valable sur tous les réseaux mobiles en Arabie Saoudite. A travers cette nouvelle offre promotionnelle, les pèlerins détenteurs d'une puce Ooredoo pourront ainsi rester en contact avec leurs proches durant la Omra et partager les moments de piété en ce mois sacré.